



Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



BUREAU

3-20/21

Mercredi 4 novembre 2020

Visioconférence

Membres du Bureau

Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Christophe FAULMANN, Patrice MALVAULT, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.

Invités : David ANGELATS, Alain FABRE.

Salariés : Valérie COURTOIS (excusée), François DURIER.

Votant.es : 6/6 membres du Bureau

Ordre du jour

0. Approbation du CR Bureau du 17 octobre 2020

1. Informations du Président

- 1.1. Élections fédérales : présentation des listes et des projets
- 1.2. Statistiques licences au 31/10/2020

2. Secteur ADMINISTRATIF

- 2.1. Activité partielle, télétravail
- 2.2. Organigramme ligue
- 2.3. Calendrier des réunions

3. Secteur VIE SPORTIVE

- 3.1. Impact de la situation sanitaire sur les Compétitions organisées par la ligue
- 3.2. Impact de la situation sanitaire sur les associations sportives (entraînements, compétitions)
- 3.3. Impact de la situation sanitaire sur les Formations et Certifications OT
- 3.5. Haut Niveau saison 2020/2021

4. Secteur FINANCIER

- 4.1. Dialogue de Gestion

SPECIALISTE BADMINTON

SPORTMINEDOR

www.sportminedor.com

contact@sportminedor.com

Tél. 04 34 81 65 73

[Sportminedor](#)

0. Approbation du CR Bureau du 17 octobre 2020

Une demande de modification est demandée par Christophe FAULMANN concernant le point sur l'évolution de l'aide régionale à la formation aux nouveaux clubs créés.

VOTE 1 // POUR 6/6

Le CR est adopté à l'unanimité sous réserve de la modification demandée.

1. Informations du Président

1.1 Élections fédérales : présentation des listes et des projets

Les visioconférences de présentation des 3 listes et de leurs projets ont commencées. La présentation de la liste « Bad 2028, le pari des expériences » de Jean-Michel RICHARD à La ligue Occitanie a eu lieu le 30 octobre et celle de Yohan PENEL « Tous badminton » est prévue le 5 novembre.

Nathalie HUET a choisi une autre démarche en organisant 3 présentations de sa liste « Changement d'R, Construis ton bad » au niveau national.

À l'issue de ces présentations une réunion CPC sera organisée semaine 49.

1.2 Statistiques licences au 31/10/2020

Présentation par Patrice MALVAULT d'une étude sur l'impact de la situation sanitaire sur la prise de licences et les conséquences financières.

La perte de licences au niveau régional se situe dans la moyenne nationale avec environ une baisse de 19% entraînant une perte de 35k€ sur l'année 2020 en raison de la répartition des licences, 5/12^{ème} en 2020 et 7/12^{ème} en 2021.

Sans évolution par rapport à la situation actuelle, au titre de l'exercice 2021 la part des licences sur la saison 2020/2021 devra être réduite de 60.000 € comparativement aux chiffres de la saison sportive 2019/2020.

Il est malgré tout à craindre une aggravation des prévisions pour l'année prochaine si le confinement se prolonge au-delà de décembre et les orientations du budget 2021 devront prendre en considération ces données.

Des aides régionales existent et il est nécessaire de les diffuser largement en incitant les comités et les clubs à les solliciter. Une aide de la ligue est à prévoir en aide à la constitution des dossiers. Au cours du débat, il est fait notamment part du regret de la fermeture des gymnases par certaines municipalités ou collectivités contrairement à l'arrêté ministériel donnant le droit de pratiquer pour des raisons de santé ainsi qu'à l'incohérence avec la pratique sportive des jeunes permise en milieu scolaire et interdite en club.

2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1. Activité partielle, télétravail

L'activité des salariés impactée par les décisions gouvernementales a impliqué une réorganisation du travail. Cette nouvelle organisation évoluera en fonction de points périodiques évaluant la charge de travail.

En conséquence, l'ensemble des salarié.es a été mis en télétravail sauf Valérie BALLESTER qui, pour des raisons fonctionnelles, viendra seule sur le pôle de Narbonne.

Concernant le taux d'activité, Manu DUBRULLE et Mathieu AUBERT-LADRET passent en activité réduite à 50% et Sylvie FRANÇOIS interviendra 2 fois par semaine sur le site de Narbonne.

La demande de subvention en équipement est maintenant possible sur la plateforme mise en place par la Région ; le dépôt de dossier devant se faire avant le 15/11.

David ANGELATS propose d'explorer également la piste des dons en nature par les entreprises.

Suite au débat concernant le maintien des salaires avec la prise en charge du reliquat par la ligue, il est proposé de maintenir cette prise en charge jusqu'à fin décembre, la trésorerie de la ligue le permettant pour l'instant.

VOTE 2 // POUR 6/6
La proposition de maintien des salaires est adoptée à l'unanimité.

2.2. Organigramme Ligue

L'activité de la ligue est répartie en 5 secteurs dont 1 pôle ressources regroupant les commissions transversales.

Le SG et le TG pilotent respectivement les secteurs ADMINISTRATIF et FINANCIER.

Le secteur VIE SPORTIVE est guidé par Fayza ZIOUECHE et Alain FABRE.

Le secteur DEVELOPPEMENT est divisé en 2 sections « Structuration » et « Sport pour tous » sous la responsabilité respective de Christian PRIVAT et de Gilles CASTILLON.

Le pôle ressources, sous la responsabilité directe du Président, Christophe FAULMANN est composé des commissions :

- COMMUNICATION/MARKETING/PARTENARIAT : David ANGELATS,
- EQUIPEMENT, EMPLOI/FORMATION : Germain BIEVLIET (pour l'EMPLOI/FORMATION)
- MEDICALE : Florent CHAYET

Chaque responsable a présenté les différentes commissions de son secteur et détaillé les missions et tâches qui leur sont affectées.

Cet organigramme sera présenté aux membres du CA prévu le 25 novembre.

2.3. Calendrier des réunions

Présentation par le SG d'un projet de nouveau calendrier des réunions tenant compte du contexte sanitaire.

Les réunions sont prévues en visioconférence (le mercredi soir) sauf pour la fin de saison avec un CA, l'AG et un Bureau en présentiel, ce dernier organisé sur un CRJ.

Les Bureaux et les CA sont organisés alternativement et l'AG Ligue a été avancée afin de laisser plus de temps aux comités pour organiser leur AG.

Les vacances scolaires ont été évitées pour la tenue de réunions.

Des Bureaux et/ou CA supplémentaires peuvent être organisés si l'actualité le demande.

Ce calendrier prévisionnel pourra évoluer vers plus de présentiel (ou de visio) en fonction de l'évolution sanitaire.

Le calendrier est soumis au vote du Bureau.

VOTE 3 // POUR 6/6
La mise à jour du calendrier régional des réunions est adoptée à l'unanimité.

3. Secteur VIE SPORTIVE

3.1. Impact de la situation sanitaire sur les Compétitions organisées par la ligue

L'annonce du « couvre-feu » sur la Métropole puis du « confinement » a un impact non négligeable sur l'ensemble des compétitions régionales, adultes (ICR) et jeunes (CRJ / CIJ).

Une analyse de la situation et des possibilités de reprise doit être faite par la commission ICR en étroite relation avec les clubs pour éviter une 2^{ème} saison blanche consécutive.

Au niveau des Jeunes, 2 compétitions sont impactées pour l'instant :

- Le CRJ2 du 21/22 novembre à Argelès-Gazost est déjà annulé.
- Le CIJ Du 12/13 décembre à Pradines est une compétition incertaine car prévue 3 semaines après la levée du confinement, dans le meilleur des cas.

Après débat et avis des techniciens sur l'aspect risques physiques des compétiteurs/trices après un arrêt de la pratique conséquent, il est proposé de maintenir la compétition en attente des nouvelles interventions de l'état.

VOTE 4 //

POUR 6/6

La proposition de maintien de la compétition en attente des décisions ministérielles est adoptée à l'unanimité.

La date butoir pour se positionner entre maintien/annulation/report est fixée au 15 novembre.

Le secteur sportif est chargé d'informer l'ensemble des parties concernées de cette décision, clubs, ETR, Ligue Nouvelle Aquitaine et FFBA D.

3.2. Impact de la situation sanitaire sur les associations sportives (entraînements, compétitions)

La Vie sportive souhaite que la Ligue effectue une opération de communication vis-à-vis du Conseil Régional et/ou DRJSCS, des institutions en général, les municipalités, etc. sur les conséquences du confinement sur la vie des clubs, les compétitions, etc.

Le bureau approuve cette proposition, le président rédigera ce courrier.

3.3. Impact de la situation sanitaire sur les Formations et Certifications OT

L'annulation des compétitions entraîne un report des certifications ALA (Arbitre Ligue Accrédité) et JALA (Juge Arbitre Ligue Accrédité).

Une analyse de l'impact de la crise sanitaire sur les formations, examens et les règlements, va être lancée par la CLOT en lien avec les autres commissions de la Vie sportive.

3.4. Haut-Niveau saison 2020/2021

Alain FABRE fait part de la liste des personnes positionnées en Haut Niveau pour la saison 2020/2021 par le Ministère des sports suite aux demandes de la FFBA D.

Officiels Techniques :

Gilles CAVERT (Évaluateur BWF – Blagnac Badminton Club - 31)

Grégory POUGET (JdL BWF – Toulouse Olympique Aérospatiale Club - 31)

Liste Espoir :

Marianne LIN-CHAN (US Ramonville -31)

Arthur WAKHEVITSCH (Blagnac Badminton - 31)

Liste Séniors :

Fabien MORAT (Le volant Salanquais -66)

Liste Elite :

David TOUPE (Badminton Athlétic TARBAIS – 65)

Le secteur Vie Sportive propose l'envoi d'un courrier :

- De félicitation aux licenciés (copie Président de Club et Président de Comité)
- D'information au Conseil Régional et à la DRJSCS

Ainsi qu'une communication sur nos divers canaux de communication (Site Web / Facebook / Newsletter / ...)

- ➔ Le Bureau émet un avis favorable à ces propositions.
Le secteur Vie sportive se charge de cette communication.

4. Secteur FINANCIER

4.1. Dialogue de Gestion

Une réunion Dialogue de Gestion s'est déroulée le 3/11 à l'initiative de Cyrille GOMBROWICZ (DTN Adjoint).

L'objet était de faire le bilan des actions 2020 en vue de l'attribution des 25% restants de la subvention DG. Christophe FAULMANN, Patrice MALVAULT, Roxane VENUTI et François DURIER participaient à la réunion. Le versement des 25 % restants est conditionné à l'avis du DTN adjoint et de sa commission. En cas de réponse positive, il devrait intervenir avant la fin de l'année 2020.

Fin de la réunion 22h00.

Le Président
Christophe FAULMANN



Le secrétaire Général
Jean-François ANINAT

